



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

ANNEXE À LA LOI DE FINANCES 2020

EVOLUTION DES GRANDS PROJETS D'INVESTISSEMENT



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

ANNEXE À LA LOI DE FINANCES 2020

EVOLUTION DES GRANDS PROJETS D'INVESTISSEMENT

SOMMAIRE

INTRODUCTION

4

5

Section 1 : Généralité sur les Grands Projets

- 6 | 1.1. Définition et caractéristiques des grands projets
- 7 | 1.2. Portée et intérêt économiques des Grands projets
- 8 | 1.3. Historique des dépenses d'investissement public et prise en charge des grands projets dans le budget de l'Etat

Section 2 : Réalisation des Grands Projets et Bilan Economique

10

- 11 | 2.1. Complexe industrialo-portuaire de Kribi
- 12 | 2.2. Aménagement hydroélectrique de Lom Pangar
- 12 | 2.3. Barrage Hydroélectrique de Memve'ele
- 12 | 2.4. Barrage de Mekin
- 13 | 2.5. Construction de l'autoroute Yaoundé-Douala
- 13 | 2.6. Barrage Hydroélectrique de BIRNI À WARAK
- 13 | 2.7. Barrage hydroélectrique de Nachtigal-Amont
- 14 | 2.8. Projet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Yaoundé et ses Environs à partir du fleuve Sanaga
- 14 | 2.9. Construction de l'autoroute Yaoundé Nsimalen
- 14 | 2.10. Deuxième pont sur le Wouri
- 15 | 2.11. Aménagement des Entrées Est et Ouest de Douala
- 15 | 2.12. Programme gouvernemental des logements sociaux
- 16 | 2.13. Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance (PLANUT)
- 17 | 2.14. Contribution des grands projets à la croissance et au développement sur le moyen terme

Section 3 : Prise en compte des grands projets dans le projet de Loi de Finances 2020

19

Section 4 : Perspectives de développement des grands projets

21

- 22 | 4.1. Difficultés/limites rencontrées dans la réalisation des Grands Projets de 1^{ère} génération
- 25 | 4.2. Solutions proposées aux problèmes révélés de la préparation à la mise ne oeuvre des Grands Projets

INTRODUCTION

La Loi de Finances a pour principal cadre d'exécution le Document de Stratégies pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Elle arrête entre autres le budget de l'Etat pour chaque exercice budgétaire. De nombreux documents explicatifs et détaillés lui sont annexés notamment celui relatif à l'« **Evolution des Grands Projets d'Investissement** » introduit par les lois du 11 juillet 2018 dont celle portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la Gestion des Finances Publiques ; et celle portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques (Article 15, Alinéa 1).

L'annexe dédiée à *l'Evolution des Grands Projets d'Investissement* a pour objet, d'une part de mettre à la disposition des parlementaires des informations exhaustives sur l'exécution des grands projets, et d'autre part d'apporter des détails de prévisions budgétaires réservées aux grands projets dans le projet de Loi de Finances 2020.

Le présent document est structuré en quatre sections :

- *La première présente de manière synthétique l'intérêt économique des grands projets dans l'agenda de développement du Cameroun ;*
- *La deuxième analyse le bilan économique et budgétaire des grands projets déjà réalisés ;*
- *La troisième présente la prise en compte des grands projets dans la Loi de Finances 2020 ;*
- *La quatrième annonce les perspectives de développement des grands projets dans le cadre de la marche vers l'émergence du Cameroun.*

SECTION

1

GÉNÉRALITÉS SUR LES GRANDS PROJETS

I.1 Définition et caractéristiques des grands projets

1.1.1. Définition

Le concept de développement qu'est le « grand projet » date de la 2ème moitié du XXe siècle. Son imprégnation par les pays africains a commencé au début du XXI^e siècle. Au Cameroun, le concept a été introduit dans le choix des projets prioritaires devant permettre de relancer et de soutenir la croissance ; ainsi que de contribuer à la réalisation de la Vision de développement à l'horizon 2035 impulsée par **le Président de la République, Chef de l'Etat**.

Pour le « Programme d'examen des dépenses publiques et d'évaluation de la responsabilité financière » (PEFA), **le grand projet est celui dont « le coût d'investissement total représente au moins 1 % du montant total des dépenses budgétaires annuelles du pays », en plus de « compter parmi les dix projets les plus importants (sur la base du coût d'investissement total) de chacune des cinq plus grandes entités de l'administration centrale, évaluées sur la base de leurs dépenses d'investissement »¹.**

Au-delà de cette définition, le grand projet est

compris en contexte camerounais comme :

- 1. Sur le plan stratégique et programmatique**, une action majeure ou un ensemble intégré d'actions majeures de développement auxquels sont assignés des objectifs à moyen et long termes dans le cadre de la mise en œuvre de la Vision 2035.
- 2. Sur le plan technique**, un objet physique et complexe de grande envergure (autoroute, barrage, voie ferrée, etc.), conçu puis réalisé pour atteindre des objectifs ou des cibles sectoriels spécifiques.
- 3. Sur le plan opérationnel**, une action de développement dont la réalisation appelle des ressources importantes, en vue d'atteindre des objectifs macro-économiques et/ou sociaux d'amélioration des conditions de vie des populations à l'échelle du pays entier. Aussi, son opérationnalisation nécessite des parties prenantes aussi bien de natures diverses (techniques, institutionnelles, privées, nationales, etc.) que d'un nombre important.

1.1.2. Caractéristiques

Le tableau ci-après donne les critères de caractérisation d'un grand projet.

Tableau 1 : Caractéristiques d'un grand projet d'investissement public

FOYERS DE CARACTERISTIQUES		DESCRIPTION ET SPECIFICATIONS
1	La <u>cohérence</u> stratégique du grand projet	Le grand projet est cohérent avec la Stratégie Nationale, les Stratégies Sectorielles, et les Programmes Sectoriels.
2	L' <u>effet multiplicateur</u> /d'entraînement du grand projet	Le grand projet une fois opérationnel, dote le milieu d'une structure macroéconomique, laquelle a un effet multiplicateur sur l'économie, par la diversification, la création, et le développement des activités de production, et donc du développement de cette production même.
3	Le <u>périmètre</u> intersectoriel du grand projet	Le grand projet, • de par le périmètre et la force de son impact, optimise l'opérationnalité d'un ou de plusieurs autres projets au sein de ce périmètre ; • pendant son exécution ou dès sa mise en service, fait naître d'autres projets, lesquels, sur le double plan fonctionnel (objectifs) et opérationnel, lui sont directement ou indirectement connexes.

¹Cadre d'évaluation de la gestion des finances publiques, Février 2016, pp 38-39.

4	Le potentiel de <u>création et d'induction d'emplois</u> du grand projet	Le grand projet, • pendant sa réalisation, permet la création de nombreux emplois directs ; • une fois opérationnel, génère des emplois indirects, par les activités économiques nées se développant autour de ce grand projet.
5	La force et la pérennité de <u>l'impact</u> du grand projet	Le grand projet par ses effets directs et ceux indirects, • amène des changements significatifs et durables sur la qualité de la vie des populations ; • produit des changements significatifs, durables et croissants sur les indicateurs macroéconomiques et, ce pendant la durée de la vie du grand projet.
6	<u>L'envergure</u> et la complexité du grand projet	Le grand projet • a un coût plancher d'au moins 1 % du montant total des dépenses budgétaires annuelles du pays, en plus de compter parmi les dix projets les plus importants (sur la base du coût d'investissement total) de chacune des cinq plus grandes entités de l'administration centrale, évaluées sur la base de leurs dépenses d'investissement ; • nécessite, pour sa réalisation, des set-up spécifiques : coordination des acteurs (institutionnels et techniques, nationaux et étrangers) ; le périmètre de participation ou d'intervention s'étendant à cinq (05) institutions au moins ; • nécessite un montage ou un closing financiers spécifiques : en fonction des modes (MOP et PPP, IPP) de réalisation, les set-up financiers pour cette réalisation appellent à des montages complexes, reposés sur le prêt (concessionnel, non concessionnel, crédit acheteur, etc.) auprès des partenaires bilatéraux et/ou multilatéraux.
7	<u>L'innovation technologique</u> qu'implique et suppose le grand projet	Le grand projet requiert, pour sa réalisation, une <i>technologie de grande échelle et une expertise technique de haut niveau, le plus souvent venues de l'extérieur ; implique une démarche volontariste d'appropriation de cette Technologie par les nationaux.</i>

1.2 Portée et intérêt économiques des Grands projets

1. Les grands projets au Cameroun s'insèrent dans des programmes d'investissement² et un plan global de développement³ socioéconomiques. Ils obéissent par conséquent à des finalités économique (structuration et accélération de la croissance) et sociale (amélioration des conditions de vie des populations).
2. Les grands projets au Cameroun sont non seulement des projets d'intérêt économique national, mais aussi permettent la création de nouveaux instruments de production et/ou de transformation (grandes exploitations agropastorales, unité de transformation, etc.), la construction d'ouvrages nouveaux permettant le développement et la diversification de la production (centrales hydroélectriques), ainsi que sur la construction de nouvelles infrastructures de transport (ports, autoroutes, etc.).
3. Les grands projets offrent plusieurs effets bénéfiques, parmi lesquels :
 - leur rentabilité financière, du fait des revenus (directs et indirects/induits) que ces grands projets sont appelés à générer une fois fonctionnels ;
 - la création ou l'économie d'emplois de ces grands projets : emplois directs et ceux induits, tel que présenté plus haut dans le tableau des caractéristiques des grands projets ;
 - l'effet de ces grands projets sur la balance commerciale,

- par le gain en devises (étrangères), ce du fait de l'accroissement des exportations (production agricole, pastorale, minière, etc. ; produits de la transformation locale, etc.) rendue possible par la levée des contraintes (accès à l'énergie électrique, facilités de transport, etc.), grâce aux grands projets réalisés et fonctionnels ;
- par la réduction des importations, les grands projets réalisés et fonctionnels permettant désormais la production locale des biens et équi-

pements jusque-là importés.

- l'amélioration de la compétitivité des entreprises nationales, principalement par la réduction des coûts de facteurs (transport, eau, énergie, télécommunication, etc.) pour les PME locales.
- le soutien direct des grands projets à la production, par leur contribution à la diversification de l'économie (développement des secteurs primaire secondaire, et tertiaire).

I.3

Historique des dépenses d'investissement public et prise en charge des grands projets dans le budget de l'Etat

1.3.1. Investissement public dans le budget de l'Etat

Depuis le début de la mise en œuvre du DSCE en 2010, les dépenses d'Investissement Public ont occupé une place de plus en plus importante dans le Budget de l'État. Elles ont connu une augmentation de près de 10 points sur la période 2010-2018. L'engagement du Gouvernement est resté constant pour relever progressivement la

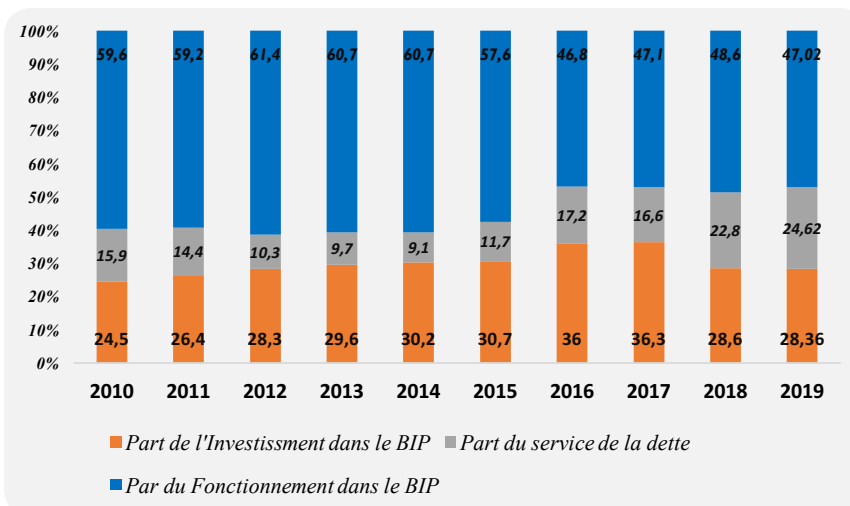
part des dépenses publiques consacrées à l'investissement. Toutefois, à partir de 2018, dans le contexte du programme économique et financier avec le FMI, le règlement de la dette publique tant intérieure qu'extérieure a occupé plus de place dans la marge de manœuvre disponible, avec un léger ralentissement de l'investissement public.

Tableau 2 : Evolution de la part du BIP dans le Budget globale

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Fonctionnement (En milliards de FCFA)	1501,9	1520,2	1720,0	1964,0	2009,2	2159,9	1 981,1	2 059,4	2195.0	2450,97
Investissement (En milliards de FCFA)	618,0	680,0	792,2	957,0	1000	1150,0	1 525,8	1 586,9	1291.5	1478
Service de la dette (En milliards de FCFA)	400,4	370,8	287,0	314,0	302,8	436,7	727,8	727,5	1027.0	1283
Dépenses totales (En milliards de FCFA)	2520,3	2571,0	2799,2	3235,0	3312,0	3746,6	4 234,7	4 373,8	4513.5	5212

Source : Lois de Finances (2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019)

Graphique 1 : Evolution de la part des dépenses en capital dans le Budget de l'Etat sur 2010-2019



I.3.2. Prise en charge des grands projets dans le Budget de l'Etat

Les dépenses d'investissement public ont été prioritairement affectées à la construction/réhabilitation des infrastructures, pour offrir de meilleures conditions pour un véritable essor des investissements privés.

Afin de trancher avec le saupoudrage de l'investissement public, l'un des objectifs du DSCE a préconisé l'affectation massive des ressources aux grands projets d'investissement public afin de marquer la volonté du Gouvernement de les réaliser, et susciter l'intérêt des différents partenaires susceptibles d'accompagner leur mise en œuvre.

Des conférences budgétaires dédiées aux grands projets ont été instituées à cet effet, et une lisibilité a été apportée à l'inscription des allocations pour des projets majeurs, en veillant à ce que celles-ci ne soient pas soumises aux contraintes du cadrage budgétaire, au même titre que les opé-

rations de moindre importance. Ces ressources couvrent principalement le financement des travaux préparatoires, le désenclavement des sites devant accueillir les infrastructures, les indemnités des personnes affectées par le projet, ainsi que la prise en charge des taxes et droits de douane desquels les équipements importés liés aux grands projets sont généralement exonérés.

Les efforts de budgétisation des dépenses liées aux grands projets ont été continus depuis 2010. En effet, le volume des ressources internes consacrées à ces projets entre 2010 et 2019 se situe autour de 2 000 milliards de FCFA soit en moyenne 195 milliards par an sur la période avec un maximum de 290 milliards de FCFA en 2019. Cette dernière donnée traduit davantage la volonté du Gouvernement d'achever les grands projets de 1ère génération du DSCE.

Tableau 3 :: Evolution du budget consacré aux Grand Projets dans le Budget d'Investissement Public (BIP) sur la période 2010-2019

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dépenses totales (En milliards de FCFA)	223	202	200	214	205	161	181	139	143	290

Source : Budget d'Investissement Public 2010 à 2019

Au-delà de ces efforts d'affectation des ressources aux grands projets, des problèmes pratiques de mobilisation des liquidités pour faire face aux dépenses sont à relever. D'une part, les enveloppes affectées en faveur des grands projets au titre des ressources internes s'avèrent souvent insuffisantes, en raison des exigences de cadrage, ouvrant la voie à un échelonnement préjudiciable

des paiements. D'autre part, le circuit d'engagement et de paiements des décomptes apparaît peu fluide et soumet ces derniers aux aléas de trésorerie générale. Par ailleurs, on relève des insuffisances au niveau des capacités opérationnelles des unités de gestion, notamment en termes de maîtrise de la programmation des dépenses, qu'il conviendrait de renforcer.

SECTION

2

RÉALISATION DES GRANDS PROJETS ET BILAN ECONOMIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre des grands projets, le Gouvernement a déjà réalisé un ensemble d'infrastructures majeures, présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 4 : Grands projets de 1ère génération achevés

N°	Intitulé
1	Barrage et Centrale Hydroélectrique de Memvé'ele (capacité installée : 211 Mw) Ligne de transport électrique Nyabisan-Ebolowa-Yaoundé en cours de construction
2	Barrage de Mekin (capacité installée 15 Mw) Ligne de transport électrique Ndjom-Yekombo-Mbalmayo en cours de mise à niveau
3	Barrage réservoir de Lom Pangar (capacité de retenue d'eau de 6 milliards de m ³) Usine de pied de 30 Mw en cours de construction
4	Centrale à gaz de Kribi (capacité de production de 216 Mw)
5	Deuxième pont sur le Wouri (pont routier à six voies et un pont ferroviaire à deux voies)
6	Complexe Industriel Portuaire de Kribi (phase 1) (quatre terminaux capables d'accueillir des navires de 100 000 tonnes, et des quais d'accostage pouvant accueillir des navires de 15 mètres de tirant d'eau)
7	Entrée Ouest de Douala (route 2 x 2 voies de desserte en sens unique, soit au total une chaussée de 6 voies de circulation de 13 Km allant de Bonassama à Bekoko)
8	Entrée Est de Douala (Phase 1) (route de 10 km à partir du carrefour des fleurs et comporte le rechargement en enrobés de la chaussée existante, le passage à 6 voies d'une partie du tracé, et la réalisation de l'éclairage public et de la signalisation)
9	Centrale thermique de Dibamba (capacité de production 86 Mw, un bâtiment d'usine avec 8 groupes diesel de 10,76 MW chacun, alternateurs associés de 13,5 MVA, une station de stockage de combustibles de 6 millions qui peut garantir une autonomie de 2 semaines, un poste élévateur et la ligne 90 KV associée)
10	Route Bamenda-Enugu (long de 443 km, Bamenda-Ekok -203 km et 240 km en terres nigérianes)
11	Route Sangmélina-Djoum-Mintom-Frontière du Congo (route 1x2 longue de 223 Km)
12	Route Kumba-Manfe (route 1x2 longue de 150,5 Km)
13	Extension de la Sonara (production de 3,5 millions de tonnes par an)
14	Usine de montage de tracteurs d'Ebolowa (05 pools de mécanisation agricole)

En plus de ces grands projets achevés malgré les retards de calendrier, d'autres sont en cours de réalisation. Les points suivants présentent de manière synthétique les avancées enregistrées dans la mise en œuvre des grands projets de ceux en cours de réalisation.

II.1 Complexe industrialo-portuaire de Kribi

Avec la signature du contrat de concession d'une durée de vingt ans entre le Gouvernement et le Consortium composé de Bolloré Africa Logistics, CMA CGM et China Harbour Engineering Company, le port est effectivement entré en exploitation, avec plusieurs bateaux et porte-conteneurs déjà reçus par le port. Le trafic a débuté en mars 2018, et à ce jour on a enregistré un trafic équivalent à 150 000 EVP (Equivalent Vingt Pieds) dont 15% correspond à un trafic domestique (import/export) et 85% de trafic de transbordements. Des aménagements complémentaires permettant d'optimiser l'exploitation du port sont en cours, à

savoir : (i) la réception définitive de la ligne d'alimentation électrique 30 Kv dont les travaux sont achevés ; (ii) L'alimentation en eau potable du Port Autonome de Kribi (PAK) ; (iii) l'achèvement d'ici des travaux de l'autoroute Kribi—Lolabé, déjà exécutés à 85%.

Les travaux d'optimisation de cette infrastructure devraient se poursuivre avec le prolongement de la digue de protection de 675 m ; l'extension du terminal à conteneur de 700 m ; et l'aménagement d'une zone d'entreposage de 3 ha. A cet effet, un accord de financement d'un montant de F.CFA 488 milliards a été signé avec EximBank of China.

II.2 Aménagement hydroélectrique de Lom Pangar

Les travaux de construction du barrage de retenue sont achevés depuis 2016. La mise en eau définitive est intervenue le 26 novembre 2016. Le barrage permet de réguler le débit de la Sanaga pendant les étiages, induisant une augmentation mécanique de 120 Mw de production pour les centrales existantes en aval. Il ouvrira également la voie à la construction de nouvelles centrales, permettant ainsi au Cameroun de mettre en exploitation le plein potentiel du bassin de la Sanaga. De plus, la retenue de 6 milliards de m³ d'eau a également favorisé le développement d'une florissante activité de pêche, aussi bien pour les populations riveraines que pour les étrangers, attirés par cette opportunité.

En ce qui concerne l'usine de pied d'une capacité de production de 30 Mw, envisagée pour couvrir les besoins énergétiques de la Région de l'Est Cameroun, les travaux, d'un montant estimé à **30,427 milliards FCFA**, ont démarré le 15 mars 2019 avec l'entreprise China Camc Engineering, et **devraient s'achever en 2022**.

S'agissant des infrastructures de transport d'énergie de Lom Pangar, les travaux sur les lignes de transport de 90 kV Lom Pangar—Bertoua, Abong Bang-Bertoua et Bertoua-Batouri ont démarré. Lesdits travaux devraient également comprendre la construction des postes de transformation de Bertoua, Batouri et d'Abong Mbang.

II.3 Barrage Hydroélectrique de Memvé'ele

Le Barrage hydroélectrique de Memvé'ele dont la capacité de production est de 211 Mw, est achevé depuis juin 2017. Il permet déjà d'injecter 65 Mw dans le Réseau Interconnecté Sud (RIS). Cette injection sera portée à 100 Mw d'ici début 2020. La ligne d'évacuation d'énergie Nyabizán-Ebolowa étant déjà opérationnelle.

Afin de permettre une exploitation optimale de cette infrastructure, certains ouvrages d'évacuation d'énergie sont en cours de construction, notamment sur la ligne Ebolowa-Yaoundé. Tous les pylônes ont déjà été montés jusqu'à Mbalmayo et les câbles déroulés. A date, **le taux d'exécution est de 85% et les travaux devront s'achever d'ici Août 2020**.

II.4 Barrage de Mékin

La réception provisoire des travaux de construction du barrage de Mékin d'une capacité de 15 Mw **a eu lieu en novembre 2016**. La réception définitive est suspendue à l'achèvement des travaux du Projet de Renforcement et d'Extension

des réseaux Electriques de Transport et de Distribution (PRERETD) au poste d'interconnexion de Mbalmayo, ainsi que la réhabilitation de la petite section Mékin-Mbalmayo du réseau ENEO.

II.5 Construction de l'autoroute Yaoundé-Douala

Ce projet consiste en la construction de 190 Km d'autoroute entre Douala et Yaoundé, et de 60 Km de voies de rétablissement. L'objectif est de fluidifier le trafic entre ces deux métropoles, de développer et intensifier les échanges avec les pays de la sous-région. Il s'agit là d'une autoroute à trois voies larges chacune de 3,75 m, avec la vitesse de référence française, qui est de 110 Km/h. Dans sa première phase qui porte sur la construc-

tion de 60 Km d'autoroute et de 25 Km de voie de rétablissement, **les travaux sont réalisés à 93%, et devront être achevés en fin 2020.** La deuxième phase de ce projet est prévue en Partenariat Public-Privé, l'étude d'Avant-Projet Sommaire est achevée et un dossier d'Appel Public International à Manifestation d'Intérêt a été élaboré en vue de sa publication.

II.6 Barrage Hydroélectrique de BIRNI À WARAK

Le projet consiste en la réalisation d'un barrage hydroélectrique de 75 Mw dans la Région de l'Adamaoua. La convention de financement a été signée en avril 2017. L'ensemble des études détaillées ont été validées. Les travaux préparatoires

(routes d'accès aux sites, bases-vie -bureaux et logements-, dépôts de carburant) ont été achevés. **L'ouvrage, qui a démarré en fin 2018 pour une durée de 48 mois, devrait être livré en 2023.**

II.7 Barrage hydroélectrique de Nachtigal-Amont

Ce projet vise à accroître de 420 Mw l'offre d'énergie au Cameroun, par l'installation d'une centrale hydroélectrique sur le fleuve Sanaga à Nachtigal. **Les travaux ont débuté au cours du premier semestre 2019, et devront s'achever en novembre 2022.**

La société de projet, Nachtigal Hydro Power Company (NHPC), a été créée le 07 juillet 2016 à la suite de la signature du pacte d'actionnaires. Le constructeur a été sélectionné depuis fin octobre 2016. La lettre d'intention confirmant l'achève-

ment des négociations des 4 principaux contrats a été signée le 06 juin 2017. Il s'agit de l'accord d'engagement de chaque partie (État, ENEO, SONATREL et NHPC) dans le projet sur les termes de l'Achat, du Raccordement au réseau de transport et de l'Approvisionnement en électricité. Le closing financier pour un montant de **718 milliards** de FCFA a été atteint en fin 2018, avec comme actionnaires : Electricité de France-EDF International 40% ; la Société Financière Internationale-SFI 30% ; Africa50 15% et l'Etat du Cameroun 15%).

II.8 Projet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Yaoundé et ses Environs à partir du fleuve Sanaga

Le Projet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de YAOUNDE et ses environs à partir du fleuve Sanaga (PAEPYS) s'inscrit dans la stratégie du Gouvernement pour accroître l'accès des populations à l'eau potable. Cet investissement permettra d'alimenter en eau potable les populations des villes de Batchenga, Obala, Yaoundé et tous les riverains situés sur l'axe du projet long de 64 Km. Le PAEPYS apportera une production additionnelle estimée à plus de 400 000 m³/j d'eau potable pour les populations de la ville de Yaoundé et ses environs, contre 215 000 m³/j actuellement.

Le taux d'exécution global est estimé à 48,2%. La construction de la base vie du chantier est achevée. Le site de construction de la station de prise d'eau, sis au bord du fleuve à Nachtigal, déjà terrassé et prêt à l'emploi. Les matériels et équipements électriques tels que transformateurs, parafoudres, disjoncteurs, sectionneurs sont déjà pré-réceptionnés en Chine et en cours d'acheminement au port de Douala. Une partie des indemnisations a été payée. Les décrets d'indemnisation pour le reliquat sont en attente de signature.

II.9 Construction de l'autoroute Yaoundé Nsimalen

Ce projet consiste en la construction d'une autoroute sur la section « rase campagne » pour un linéaire évalué à 10,6 Km, et une section urbaine en voie d'accès rapide reliant le carrefour Ahala (point de rencontre avec l'autoroute) à l'avenue Jean

Paul II (Tsinga) en passant par Nsam. Sur la section rase campagne, **le taux d'exécution physique des travaux se situe à 90%.** Pour ce qui est de la section urbaine, les études d'Avant-Projet-Sommaire (APS) se poursuivent.

II.10 Deuxième pont sur le Wouri

Le projet de construction du deuxième pont sur le Wouri, d'un coût de 120 milliards de FCFA, et démarré en novembre 2013, est opérationnel depuis décembre 2018. Les travaux complémentaires visant à optimiser le projet de base de manière à le rendre plus fonctionnel compte tenu

du développement qu'a connu la zone du projet, sont en cours. **Le taux d'exécution est de 95%.** Ces travaux sont évalués à **FCFA 33,882 milliards**, repartis en phase de conception (FCFA 451,772 millions) et en phase de réalisation (FCFA 33,430 milliards).

II.11 Aménagement des Entrées Est et Ouest de Douala

L'aménagement des entrées Est et Ouest de Douala vise à assainir et à désengorger les entrées et sorties de la capitale économique du Cameroun. L'intensité du trafic, notamment à des heures de pointe surplombe complètement le dimensionnement des voies tant à l'entrée Est (venant d'Edéa) qu'à l'entrée Ouest (venant de Buea ou de Nkongsamba). L'aménagement des entrées Est et Ouest de Douala, couplé à la construction d'un nouveau pont sur le Wouri, fluidifient le trafic passagers et mar-

chandises, en permettant ainsi un meilleur développement de l'activité économique. Les travaux de base sont achevés des deux côtés de la ville. Toutefois, des travaux complémentaires, rendus nécessaires (facilitation de l'accès à la ville de Douala et au stade de Japoma en construction) sont en cours pour prolonger les aménagements du côté Est jusqu'au pont sur la Dibamba. **La date estimative de fin des travaux complémentaires est 2021.**

II.12 Programme gouvernemental des logements sociaux

Le projet de construction de 10 000 logements sociaux dans les villes de Yaoundé et Douala s'inscrit dans la stratégie du Gouvernement relative à la promotion de l'habitat social en faveur des classes moyennes. Il vise aussi à résorber le déficit en logement auquel font face les grandes villes.

S'agissant de l'évolution du pro-

jet, les travaux sont achevés aux camps SIC Olembe, Nkoza et Biteng, pour un total de 1 300 logements. Pour la ville de Douala, 1 200 logements ont déjà été construits. D'autres travaux de construction de 5 000 logements sociaux à Yaoundé (Olembé) et à Douala (Mbangabakoko) sont en cours d'achèvement.

II.13

Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance (PLANUT)

Le PLANUT est un programme spécifique qui vise à rattraper l'écart de croissance de 0,5 point constaté sur la période 2010-2012. Sept volets sont concernés, à savoir : l'agriculture et l'élevage, l'urbanisme et l'habitat, l'eau, la santé, l'énergie, les routes, et la sécurité.

Pour le volet élevage, l'ensemble des projets prévus sont achevés et mis en service sur tous les sites. Il s'agit de : la construction, équipement et installation d'entrepôts frigorifiques à Ngaoundéré, Yaoundé, Ebolowa et Kribi ; l'acquisition de huit camions frigorifiques pour améliorer le transport des viandes.

Dans le volet agriculture, les études techniques préalables à la construction des marchés de ravitaillement de Mamfé, Foubot, Obala, Ngong, Dibombari et Gazawa sont réceptionnées. Par ailleurs, concernant l'appui aux agro-industries (PAMOL, CDC, SODECOTON, SEMRY, etc.), la création des agropoles et la production des semences, les contrats sont attribués et les projets en cours d'exécution.

Concernant l'aménagement du territoire, l'ensemble des 120 000 hectares à aménager ont été identifiés dans les régions septentrionales concernées. Les marchés d'aménagement de 13 000 hectares de périmètres hydro-agricoles dans la région de l'Extrême-Nord ont déjà été attribués et les travaux engagés. En outre, les études techniques se poursuivent pour ce qui est de la construction des barrages de retenue d'eau.

En ce qui concerne l'aménagement urbain, les travaux de réhabilitation légère des voiries secondaires sont achevés dans les villes de Yaoundé et Douala. Quant aux travaux lourds, les études techniques sont achevées et l'ensemble des travaux et leur mise en œuvre est estimé à près de 60%.

Pour ce qui est du volet habitat, le programme de construction de 800 logements et équipements sociaux associés a pris corps sur l'ensemble des sites. **A ce jour, les travaux sont achevés à Ebolowa, et évalués à plus de 60% sur les autres sites.**

Dans le secteur de l'eau, les travaux portent sur la construction de 19 adductions d'eau potable et 900 forages sur l'ensemble des 10 régions. L'ensemble des 19 adductions d'eau potable ont été réceptionnées ainsi que 600 forages. **Les travaux sur les forages restant sont évalués à plus de 61%.** Par ailleurs, les travaux de construction de 3 000 forages supplémentaires dans les régions septentrionales et de 30 adductions d'eau additionnelles, à raison de 03 par région ont également été engagés, **avec un taux de réalisation moyen estimé à 50%.**

Dans le secteur de la santé, pour ce qui est de la composante « réhabilitation de l'infrastructure et relèvement des plateaux techniques », les travaux de mise à niveau des hôpitaux généraux de Yaoundé et de Douala, ainsi que du Centre Hospitalier Universitaire de Yaoundé **sont exécutés à plus de 90%.** En ce qui concerne la composante « construction et équipement de 08 Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) », les travaux de construction sont en cours sur tous les sites et **le niveau de réalisation moyen estimé à 25%.**

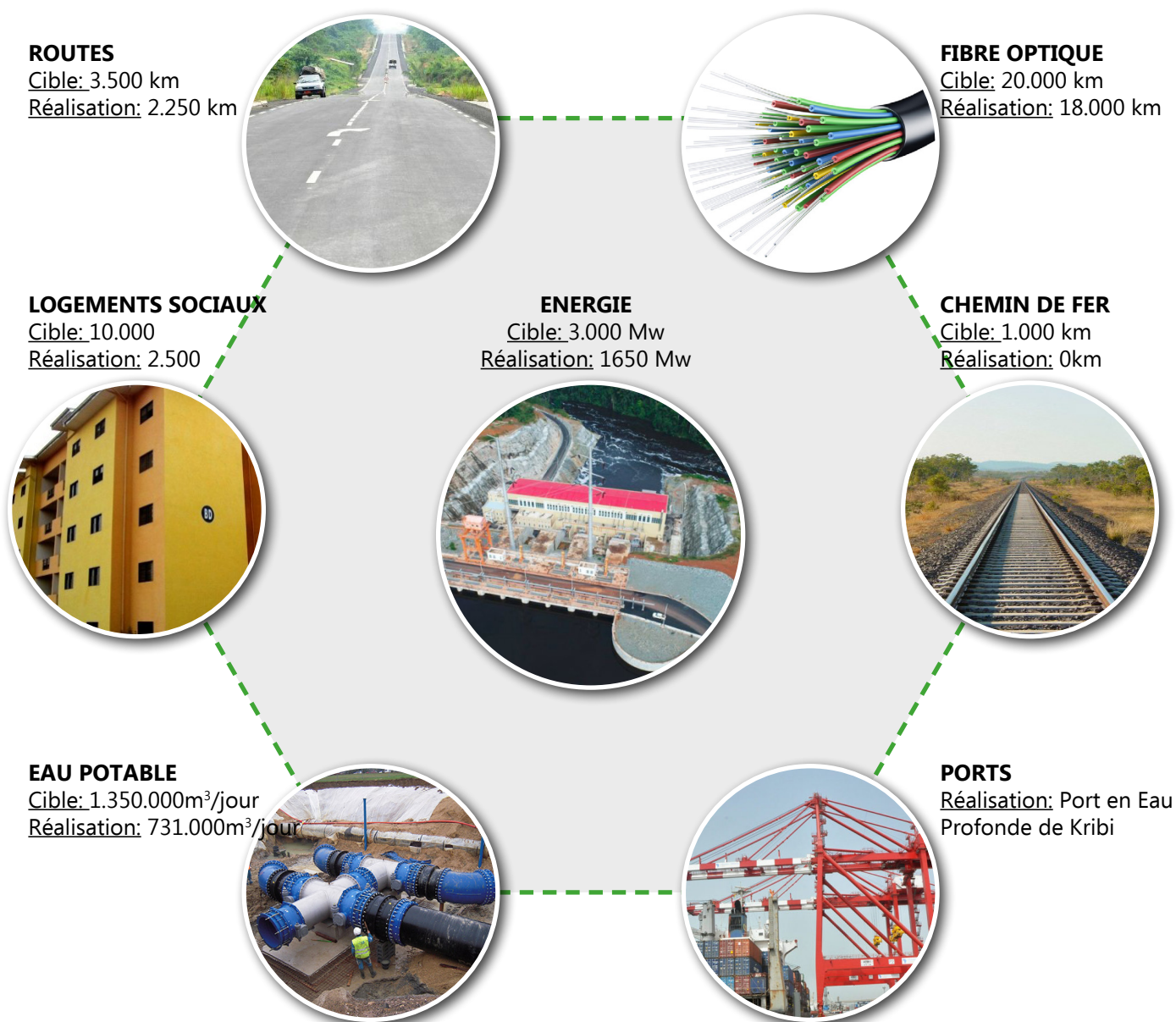
Pour ce qui est de la composante sécuritaire, il était envisagé la construction de quarante un postes (41) de gendarmerie, trente (30) postes frontières et douze (12) hôtels de police. Vingt-sept (27) postes de gendarmerie ont été construits et réceptionnés, et quatorze (14) autres postes sont en cours d'exécution. De même, douze (12) postes frontières de police et deux (02) hôtels de police sont déjà réceptionnés. Dix-huit (18) hôtels de police et dix (10) postes frontières sont en cours d'exécution.

Dans le volet routier, huit contrats de travaux sont en cours d'exécution sur les tronçons de la tranche ferme, soit 410 Km sur 677 Km. **Le niveau moyen de réalisation est estimé à 25%.** La procédure d'attribution des marchés est en cours pour les tronçons restant ainsi que pour les 10 autres axes routiers de la tranche conditionnelle.

II.14 Contribution des grands projets à la croissance et au développement sur le moyen terme

La mise en œuvre du DSCE a permis d'atteindre les objectifs sectoriels ci-dessous :

Figure 1 : Objectifs et réalisation du DSCE



De manière générale, le bilan est positif et prometteur. Depuis 2010, la façade maritime du Cameroun a été améliorée par la mise en service d'une seconde place portuaire à Kribi avec l'un des meilleurs tirants d'eau du Golfe de Guinée. La seconde phase du développement du Complexe Industriel-Portuaire de Kribi se poursuivra dans les prochains mois. Les financements y afférents ont d'ailleurs déjà été mobilisés.

Toujours en matière de transport, 2250 Km de routes ont été bitumés (nationales, départementales, et urbaines) et un deuxième pont sur le Wouri a été réalisé pour fluidifier le transit dans la capitale économique du Cameroun.

Par ailleurs, environ 750 Mw de nouvelles capacités de production d'énergie électrique ont été installés ici et là. Il est dès à présent question de régler les problèmes des réseaux de transport et de distribution dont la vétusté ne permet pas d'amener toute cette énergie productible vers les ménages et les industries. Avec la réalisation du barrage de retenue de Lom Pangar depuis fin 2015, les délestages en période de basse pluviosité ont pu être significativement réduits.

Enfin, le Gouvernement a fait poser 6500 Km de câble de fibre optique tout au long du périmètre du Cameroun et 2400 Km posés dans l'hinterland pour favoriser l'expansion de l'économie numérique.

A travers ces réalisations d'intérêt économique national et sous régional, le Gouvernement a considérablement réduit les coûts de facteurs et mis à la disposition du secteur privé l'énergie né-

cessaire au développement de leurs activités pour générer la croissance et créer des emplois.

Les infrastructures de transport réalisées permettent d'offrir de meilleures voies de communication aux populations et aux entreprises. Plus de zones rurales sont désenclavées et reliées aux zones urbaines facilitant ainsi l'écoulement des produits agricoles. Sur certains axes qui se parcouraient en une journée de voyage, il est désormais possible de faire le trajet en 02 heures et être à destination en toute quiétude. Un regain de dynamisme est également noté au sein des populations qui étaient découragées du fait de la quasi-impossibilité d'écouler leurs productions agricoles. Celles-ci peuvent désormais écouler leurs marchandises sur un marché plus vaste du moment que plusieurs routes concernent l'ouverture sur nos pays voisins.

Les populations urbaines ont pu noter la réduction des délestages et l'amélioration de la qualité de l'énergie qui leur est fournie. Le Gouvernement est entrain de réhabiliter l'ensemble du réseau de transport Haute Tension à partir des postes de production jusqu'aux principales villes du pays. Les réseaux de distribution Moyenne et Basse Tension sont également entrain de connaître un renouvellement général dans les grandes villes. Ledit renouvellement est la cause de quelques interruptions récentes de la fourniture, mais c'est pour le bien de tous. Par ailleurs, la réalisation de grands projets hydroélectriques a notamment permis le développement florissant d'activités socioéconomiques connexes telles la pêche, l'élevage et le petit commerce général.

SECTION

3

**PRISE EN COMPTE DES
GRANDS PROJETS DANS
LE PROJET DE LOI DE
FINANCES 2020**

Tableau 5 : Prise en compte des grands projets dans le projet de Loi de Finances 2020

Intitulé du projet	Coût du projet	Taux de réalisation (en %)	Date probable de fin	TOTAL (2020)
PROJETS EN COURS D'EXECUTION				
Projet d'Aménagement hydroélectrique de Memve'ele (211 MW)	380 000	98	oct-19	9 509
Projet de construction d'un aménagement hydroélectrique de 75 MW à Warak sur la BINI avec ligne de transport	178 286		août-23	46 700
Barrage réservoir de Lom Pangar (Usine de pied)	73 880	10		10 000
Projet d'Alimentation en Eau Potable de la Ville de Yaoundé et ses environs (PAEPYS)	588 887	43		59 000
Projet de Remise à niveau des Réseaux de Transport d'Electricité et de Réforme du Secteur (PRRTS)	-	3,4		20 200
Projet de construction de l'autoroute Yaoundé-Douala (phase I)	284 000	75	mai-21	31 100
Entrée Est de la ville de Douala (Phase 2)	-	6	févr-21	200
Construction Ring Road (PAST III)	167 270			12 500
Construction du port de Kribi (2ème phase) (Construction d'une ligne de 225 Kv pour le port de Kribi ; Construction du système d'alimentation en eau potable du port de Kribi et de ses dépendances ; Construction du système d'alimentation en énergie électrique du port de Kribi et de ses dépendances ; Développement de la zone logistique du port de Kribi)	-			6 000
Projet de construction de l'auto route Yaoundé-Nsimalen (section rase campagne)	64 000	77		8 450
Projet gouvernemental de construction de 10 000 logements sociaux	-			19 500
TOTAL 1 (A)	-			223 159
PROJETS EN COURS DE PREPARATION				
Projet de construction de l'autoroute Yaoundé-Douala (PHASE 2) : Bibodi – Edéa (Pk 60 – Pk 141) et Section Edéa – Douala (Pk 141 - Pk 196)	822 000			100
Projet de construction de l'autoroute Edéa-kribi (Phase 2)	482 000			100
Chemin de fer Edéa-Kribi (Etudes de faisabilité)	418 000			100
Chemin de fer Edéa-Kribi Douala-Limbé (Etudes de faisabilité)	228 000			100
Chemin de fer Edéa-Kribi Douala-Ngaoundéré (Etudes de faisabilité)	5 454 000			100
Projet de valorisation économique et touristique du Lac municipal et d'aménagement de la vallée de la Mingoa à Yaoundé				1 220
TOTAL 2 (B)				1 720
Total General (A+B)	-			224 879

SECTION

4

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DES GRANDS PROJETS

Le Gouvernement envisage à partir de 2020, la mise en œuvre des Grands Projets dits de deuxième génération (GP2G), comme la continuation et la consolidation de la marche volontariste entreprise par le Cameroun pour structurer méthodiquement et progressivement son développement à l'horizon 2035. Il s'agit là des Grands Projets de la 2ème phase de l'opérationnalisation de la Vision du développement à long terme du Cameroun, phase qui couvre la période 2020-2030.

Durant cette période, Il s'agira, de poursuivre les efforts entrepris par le Gouvernement afin de :

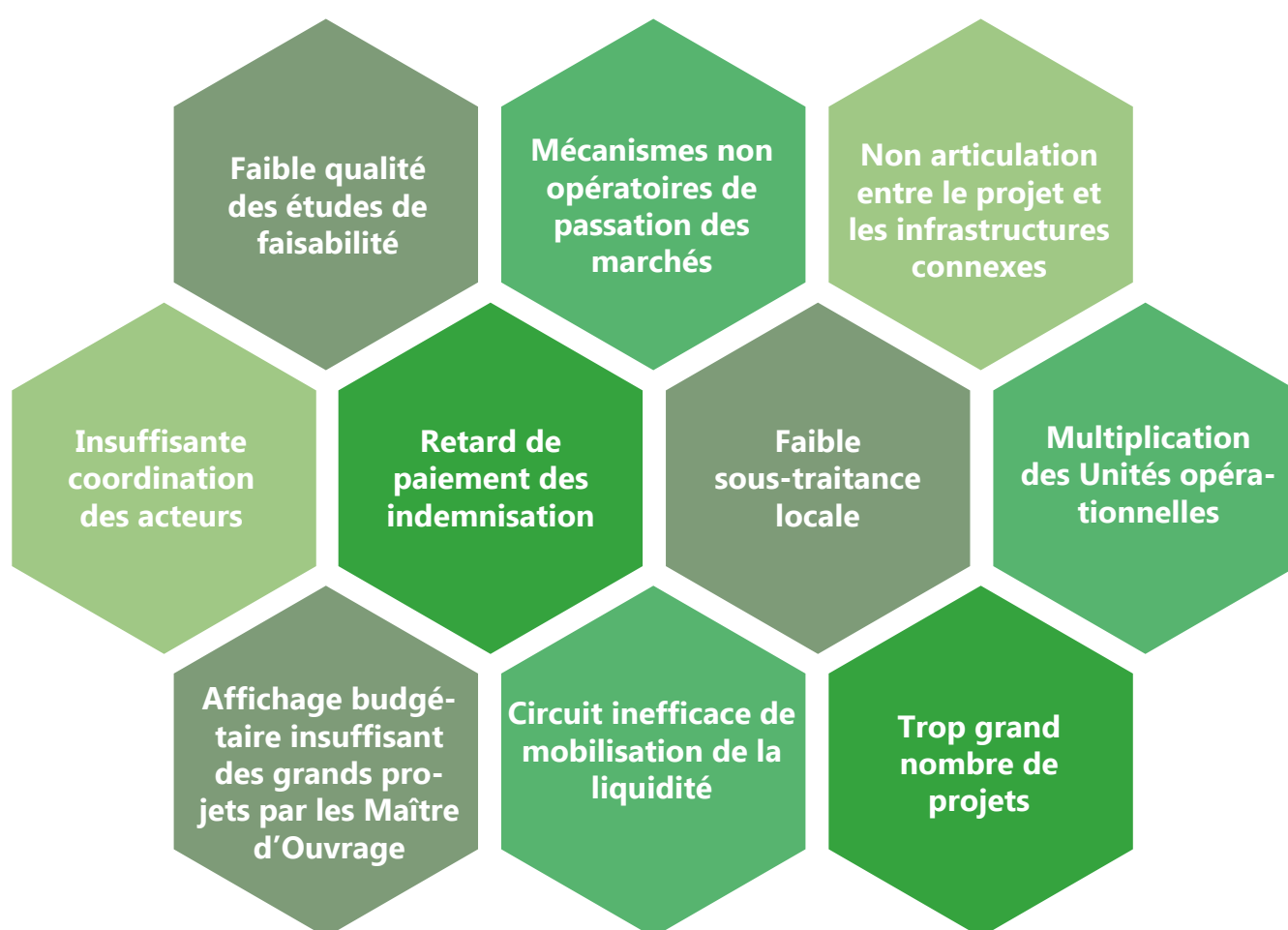
- Réduire les gaps sectoriels enregistrés après la mise en œuvre du DSCE.
- Optimiser l'opérationnalité des grands projets de 1ère génération;
- Constituer un levier aux secteurs productifs et renforcer les activités économiques, pour faire entrer le Cameroun au stade de pays à revenu intermédiaire tranche supérieure à l'horizon 2030.

Le Ministère de l'Economie, de la Planification, et de l'Aménagement du Territoire et les Administrations sectorielles ont entrepris des concertations en vue de définir un portefeuille réaliste des grands projets de deuxième génération. La préparation de ce portefeuille des grands projets pour la période 2020-2030 prend en compte **les recommandations y relatives – dont principalement celles en direction des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, émises à l'issue du Grand Dialogue National tenu en Septembre-Octobre 2019 à Yaoundé.**

IV.1 Difficultés/Limites rencontrées dans la réalisation des grands projets de 1ère génération

La mise en œuvre des grands projets de 1ère génération a rencontré de nombreuses difficultés, tant dans la préparation que dans l'exécution. La figure ci-dessous les reprend de manière synthétique

Figure 2 : Grappe des difficultés/Limites ayant émaillé la réalisation des grands projets de 1ère génération

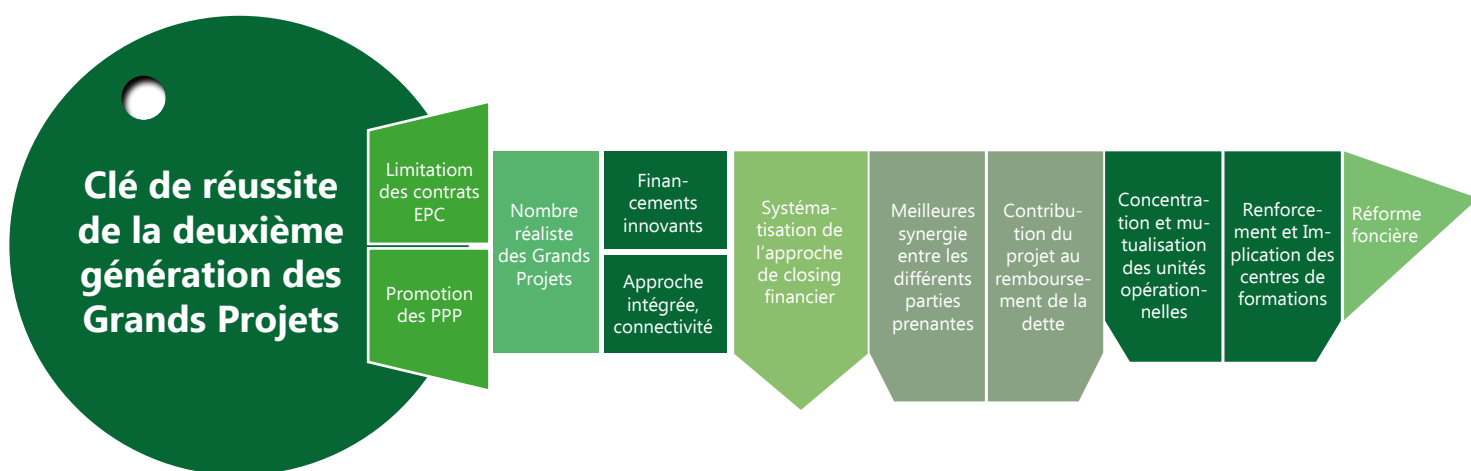


IV.2

Solutions proposées aux problèmes relevés de la préparation à la mise en œuvre des Grands Projets

Afin de pallier les problèmes sus évoqués, le Gouvernement se propose de conduire de manière plus efficace la 2ème génération de grands projets en adoptant les bonnes pratiques présentées dans le schéma ci-après en matière de gestion de projets.

Figure 3 : Principales solutions aux problèmes relevés de la préparation à la mise en œuvre des Grands Projets



Il s'agira donc de :

1- Limiter la réalisation des projets par contrats EPC (Clé en main) les inconvénients majeurs de ce type de contrat résident, entre autres, sur le fait que le constructeur puisse sacrifier la qualité des études afin de maximiser ses profits dans la réalisation de l'ouvrage, la minoration de la qualité des matériaux, la sous-traitance presque exclusivement étrangère, le faible transfert de technologie. Le Gouvernement procèdera à l'ensemble des études sur fonds propres et/ou en régie avant de rechercher un partenaire d'exécution de ces projets.

2- Faire aboutir la réforme foncière notamment en ce qui concerne la procédure administrative. Le Gouvernement privilégiera la relocalisation des populations affectées et envisagera l'octroi de dividendes dans le projet concerné pour valoriser les pertes symboliques et culturelles des personnes expropriées.

3- Consacrer le maximum des efforts à la conduite d'un nombre réaliste de grands projets prioritaires.

4- Systématiser l'approche du bouclage du financement avant le lance-

ment des travaux (Closing financier) et mettre en place des mécanismes spécifiques de traitement des dépenses liées aux grands projets.

5- Reforme la structure organique du Conseil d'Appui à la Réalisation des contrats de Partenariat (CARPA) pour renforcer la promotion des PPP.

6- Concevoir le grand projet et les projets connexes sous forme d'un écosystème dynamique et global (production, tourisme, amélioration des conditions de vie, etc.) de manière à optimiser les effets et les impacts attendus.

7- Concentrer les équipes de projet (Unité Opérationnelle) pour mutualiser les ressources humaines ainsi que les coûts de fonctionnement ; et opérer les gains d'expérience et de technologie. Il en est de même pour les sociétés de gestion lorsque les ouvrages sont réalisés.

8- Assurer une implication plus soutenue des écoles de formation (même pour les stages), à l'instar de l'ENSTP, Polytechnique, la Faculté de Génie Industriel (Université de Douala), SUP' TIC, etc.

9- Etablir la distinction fonctionnelle entre les rôles d'orientation (Chef d'Etat et PM), d'opérations (Maîtres d'Ouvrage) ; et de coordination et de budgétisation.

10- Promouvoir les financements innovants peu générateurs d'endettement en explorant d'autres niches de financement à l'instar du Crowdfunding.

11- Intégrer le remboursement de la dette contractée (total ou partiel) par le projet dans le montage financier.

Ces mesures permettront sans doute d'améliorer la réalisation des grands projets au Cameroun.

